

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°10 (arrêté de promulgation du 12 novembre 1936)

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 novembre 1936

Numéro JO  
n° 480 du 30/11/1936

Date du numéro  
30 novembre 1936

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1<sup>o</sup> » octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** l'arrêté ministériel du 14 octobre 1936, portant organisation générale du personnel dans les trésoreries coloniales, inséré au Journal officiel de la République française des 19 et 20 octobre 1936,

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances l'arrêté ministériel du 14 octobre 1936 susvisé, portant organisation générale du personnel dans les trésoreries coloniales. Art. 2 ut Le présent arrete sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A.Annet